

DOCUMENTS— <i>Suite</i>	ORDONNÉS.	PRÉ- SENTÉS.
84. <i>Loiselle, B., Sa destitution</i> :—Copie de toute correspondance, rapports, jugements au sujet de la destitution de M. B. Loiselle comme maître de poste de Sainte-Angèle de Monnoir; aussi, copie du dossier, des dépositions, déclarations et plaidoyers dans la cause de <i>Loiselle vs Guillet</i> instruite à Montréal, et copie du rapport de l'inspecteur. (<i>Non imprimé.</i>) (Document No 92.)	Adresse, 14 mai 1894.	226
Réponse supplémentaire, 281. (<i>Non imprimé.</i>) (Document No 92a.)	281	—
85. <i>London, Manufactures de</i> :—Etat donnant les noms de 804 manufactures de la cité de London, mentionnées dans le recensement de 1891, le genre d'industrie particulier à chaque établissement, et le nombre d'ouvriers employés dans chacun d'eux. (<i>Non imprimé.</i>) (Document No 61.)	Par ordre, 13 mars 1893.	110
86. <i>Lunenburg, Industries de</i> :—Etat donnant la nature de chacune des industries établies dans le comté de Lunenburg, tel qu'indiqué dans les bulletins du recensement de 1891; aussi, les noms des divers industriels engagés dans les dites industries respectivement, et le nombre de personnes employées dans chacune des dites industries. (<i>Non imprimé.</i>) (Document No 61e.)	Par ordre, 25 avril 1894.	262
87. <i>Main-d'œuvre étrangère</i> :—Pétitions, lettres et autres papiers adressés au gouvernement et demandant l'adoption de mesures législatives pour empêcher que la main-d'œuvre étrangère soit employée au Canada. (<i>Non imprimé.</i>) (Document No 77.)	Par ordre, du 10 juin 1895. 137	179
88. <i>Mandats du Gouverneur général</i> :—Relevé des mandats émis par le Gouverneur général à compte de l'exercice 1894-95, conformément à l'Acte du Revenu consolidé et de l'audition. (<i>Non imprimé.</i>) (Document No 22.)	Par ordre de S.E. 11	—
<i>Manitoba, Ecoles de :</i>		
89. Jugement des Lords du comité judiciaire du Conseil privé impérial sur la question des écoles de Manitoba, et l'arrêté du conseil impérial basé sur le dit jugement, ainsi que les procédures qui ont eu lieu devant le Conseil privé de la Reine au Canada et l'arrêté remédiateur du Gouverneur général en conseil. (<i>Imprimé.</i>) (Document No 20.)	Message de S.E. 11	—
90. Rapport des procédures devant le comité judiciaire du Conseil privé de Sa Majesté sur la question des écoles de Manitoba, publié pour le gouvernement canadien, par les avocats des appelants à Londres. (<i>Imprimé.</i>) (Document No 20a.)	Message 89	—